

Texte de la communication que j'ai adressée le 24 octobre 2013 à l'Université de Montréal aux membres présents du Groupe d'experts sur l'état et l'avenir des bibliothèques et des centres d'archives du Canada.

Madame Patricia Demers, présidente du Groupe d'experts sur l'état et l'avenir des bibliothèques et des centres d'archives du Canada
Mesdames et monsieur membres du Groupe d'experts

J'ai reçu le communiqué annonçant la tenue de vos séances de consultation il y a de cela une semaine par le hasard de l'amitié.

Ayant été à l'extérieur du pays en août et septembre 2013, je dois avouer n'avoir donc rien lu dans les journaux relativement à votre «invitation à discuter». Y-a-t-il eu d'ailleurs, de la part de la Société royale du Canada, un appel public dans les journaux du pays pour faire connaître à tous nos concitoyens la tenue de ces journées de consultation et pour les inviter à venir s'exprimer? Si oui, je désire obtenir les références des quotidiens de Montréal.

Je n'ai, pour ma part, pas réussi à en savoir davantage sur votre mandat, disponible écrivez-vous à l'adresse <http://bit.ly/YFWmli>. Tentatives infructueuses, le navigateur n'arrive pas à retrouver votre site web!

Le document reçu soulève, dans un premier temps, mon incrédulité, puis ma curiosité, et enfin ma joie et mon empathie à l'égard de cette étude. Est-ce que je rêve? Quelqu'un s'occupe de l'avenir des bibliothèques et de la société du savoir? Bravo, me dis-je!

Puis une réflexion me vient. Il s'agit d'un chantier vaste et gigantesque, celui

- de l'état et de l'avenir des bibliothèques et des centres d'archives;
- de sonder sur la valeur accordée aux bibliothèques, la qualité des services, les défis et les obstacles à venir;
- de sonder tant le commun des mortels que les institutions, les organismes de tout ordre et de tout horizon que les professionnels du monde des bibliothèques et des archives.

Le mot «trop» me vient à l'esprit. Mandat «trop» gigantesque. Je laisse de côté le document. J'y reviens deux jours plus tard.

Une seconde lecture me conduit sur une toute autre piste. Je suis tout à coup frappé par la planification des séances de consultation dans les principales villes du pays. Je ne veux d'abord ne pas croire à ce que je comprends déjà, un agacement profond qui monte en moi. En comptabilisant les jours, et non les heures, consacrés à chacune des villes retenues, ... et je suis alors ... sidéré.

J'ai beau refaire le calcul et j'arrive toujours au même résultat décevant, désolant et inacceptable pour Montréal et le Québec. Se peut-il que, par cette dite «planification», on ait volontairement prévu et consciemment voulu n'accorder à tous les Québécois

- qu'une **seule et unique journée**?
- qu'un **dérisoire 5%** des journées consacrées aux consultations?
- que **deux trop courtes heures bloquées** en toute **fin d'après-midi**?

Et, dans un contexte aussi minimaliste, que penser de la présidente qui quitte hâtivement, certes en s'excusant, avant la fin même de cette «trop» brève rencontre et de cette inexistante discussion?

Le tableau ci-joint est un révélateur aussi froid qu'objectif de votre planification : les citoyens Montréalais et Québécois, les bibliothécaires, les archivistes et les techniciens en documentation du Québec n'ont que deux heures d'une fin d'après-midi et cinq maigres minutes pour cette «invitation à discuter» dans le cadre d'un sujet aussi englobant, vaste et complexe pour l'avenir des nôtres que l'état et l'avenir, la valeur et la qualité, les défis et les obstacles des bibliothèques et des centres d'archives du Canada!

Séances de consultation de la Société royale du Canada État et avenir des bibliothèques et des centres d'archives				
Villes	Nombre de jours	% des jours	Nombre d'heures	% des heures
Ottawa et Toronto	8	36%	?	?
Calgary et Edmonton	4	18%	?	?
Vancouver	3	14%	?	?
Yellowknife	2	9%	?	?
Winnipeg	2	9%	?	?
Halifax	2	9%	?	?
Montréal	1	5%	2	?
Total	22	100%	?	?

Je n'ose même pas penser à ce que ce dérisoire **5%** pourrait devenir si les autres villes canadiennes ont plus de deux heures de consultation par jour! Le mot «trop» me revient. Ce mot «**trop**» déborde «**trop**» de toutes parts. Consultation «**trop réduite**» ... à une peau de chagrin!

M'est-il obligé de vous rappeler que, pour qui que ce soit, il est toujours inconfortable d'avoir à faire un constat tel que celui-ci? Le résultat final de cette planification a en effet comme effet pervers d'envoyer un message aussi affligeant qu'inacceptable, un message qui suscite en moi un fort désagréable sentiment que je vous laisse le soin de qualifier.

J'estime que les citoyens de Montréal et du Québec et que les professionnels qui oeuvrent dans les milieux des bibliothèques et des centres d'archives du Québec méritent une meilleure et plus juste considération.

Par politesse et par courtoisie, par simple justice démocratique et par professionnalisme, en conformité avec l'ampleur de votre mandat, pour la crédibilité de la Société royale du Canada et surtout la crédibilité des résultats à venir en ce qui concerne le Québec, je pense qu'il est d'une absolue obligation que vous révisiez votre planification de vos séances de consultation au Québec et que vous vous mettiez rapidement en contact pour solliciter tous les types d'organismes du Québec, en passant tant par les associations éducatives et culturelles que sociales et économiques.

Selon l'accueil qu'il sera fait à la présente, je jaugerais le sérieux de votre «invitation à discuter» et la satisfaction que j'aurai d'y participer.

Au nom de mes collègues, au nom des citoyens Montréalais et Québécois, je vous remercie.

Yvon-André Lacroix
Archiviste et bibliothécaire